

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Montreuil, le 9 novembre 2021
N°1651

Bruno Le Maire et Olivier Dussopt félicitent les douaniers d'Hendaye pour trois saisies totalisant plus d'1,7 tonne de cannabis

Bruno Le Maire, ministre de l'Économie, des Finances et de la Relance, et Olivier Dussopt, ministre délégué chargé des Comptes publics, adressent leurs félicitations aux agents de la brigade des douanes d'Hendaye qui, en moins de 72 heures, ont réalisé trois saisies totalisant plus de 1,7 tonne de cannabis.

Le vendredi 29 octobre, les agents des douanes, positionnés au péage de Biriadou, procèdent au contrôle d'un véhicule en provenance d'Espagne. À l'ouverture du coffre ils découvrent cinq valises marocaines contenant 162,5 kilos de résine de cannabis.

Le lundi 1^{er} novembre, en début de matinée, les agents sélectionnent au péage de Biriadou un ensemble routier contenant entre autres des palettes de matériel électroménager, des pièces plastiques, des cartouches d'encre à imprimantes et des plaques en tôle d'isolation pour toitures. Ils décident de procéder au déchargement partiel du moyen de transport pour accéder à l'avant de la remorque et découvrent parmi le matériel électroménager 151,7 kilos d'herbe de cannabis répartis dans 4 réfrigérateurs et 1 lave-vaisselle.

A peine quelques heures plus tard, les agents positionnés au péage de Biriadou choisissent cette fois de contrôler un camion frigo en provenance d'Espagne dont le chargement contient six palettes de papier à cigarettes et 24 palettes de fret postal. Le contrôle approfondi des six premières palettes permet de découvrir, dissimulés sous une première rangée de cartons contenant effectivement du papier à cigarettes, de nombreux autres cartons renfermant du cannabis. Au total, 466,7 kilos d'herbe et 935 kilos de cannabis sont trouvés.

Ces trois saisies totalisent plus d'1,7 tonne de cannabis.

Bruno Le Maire a déclaré : «L'État combat, chaque jour et sans relâche, les trafics de drogues. Avec plus de 7 tonnes de cannabis saisies depuis le début de l'année sur un point central de ce type de trafic, les douaniers d'Hendaye contribue à protéger les Français. Ces saisies douanières exceptionnelles révèlent, à nouveau, le rôle déterminant de la douane dans la lutte contre toutes les formes de trafics illicites».

Olivier Dussopt a déclaré : «Ces saisies douanières record prouvent, à nouveau, l'engagement sans faille de la douane dans la lutte contre les trafics de stupéfiants et plus particulièrement l'action déterminante des douaniers et douaniers d'Hendaye dans l'interception de drogues.»

POUR ALLER PLUS LOIN

- L'album photos : <https://www.flickr.com/gp/douanefrance/MsvyTJ>
- Le communiqué de la saisie des 221 kilos de cannabis saisis le 24 octobre : [cliquer ici](#)

Crédit images : Douane française

Bertrand Bernard, chef du Pôle Action Economique :

07 72 72 68 34 – bertrand.bernard@douane.finances.gouv.fr